

FRANCE-ARMES-DÉFENSE-ROBOTS,PREV

Robots tueurs: entre fantasma, réalité discutée et obligation de recherche (PAPIER D'ANGLE)

22/07/2020 17:31:13 GMT+02:00

#282855 DGTE 1135 NYA13 (4) AFP (648)

Par Didier LAURAS

PARIS, 22 juil 2020 (AFP) - Le cinéma l'a grimé en humanoïde "Terminator" puis l'a organisé en armée dans "La guerre des étoiles". Le robot tueur n'est aujourd'hui ni l'un ni l'autre, mais il fait l'objet de recherches, négociations et débats sémantiques.

Le sujet est au coeur d'un rapport d'information de parlementaires français publié mercredi sur fond de constat implacable: les "robots tueurs", terrifiants avatars de l'intelligence artificielle (IA), constitueront la troisième révolution de l'Histoire de la guerre, après la poudre à canon et la bombe atomique.

Le document tente de faire le point à la fois sur la définition de ces objets de tous les fantasmes, les négociations internationales sur leur usage et la nécessité de poursuivre la recherche pour ne pas prendre de retard.

L'objet est-il si indéfinissable ? Il impose déjà de distinguer automatisation (programmation) et autonomie (prise de décision par la machine).

Car la confusion génère des contresens, écrivait en 2018 l'ingénieur général de l'armement Patrick Bezombes. Il évoquait une dérive sémantique "calquant sur le monde matériel des caractéristiques du monde vivant : apprentissage, intelligence, autonomie". Et d'ajouter: "nous nous retrouvons désormais dans la situation d'un enfant à qui on a raconté des histoires de Frankenstein et dont on s'étonne qu'il fasse des cauchemars".

Pour déconstruire le mythe, les rapporteurs, Claude de Ganay et Fabien Gouttefarde, définissent les systèmes d'armes létaux autonomes (SALA) comme "des systèmes d'armes capables de choisir et d'engager seuls une cible, sans intervention humaine, dans un environnement changeant".

Une tâche complexe: au cours de leurs auditions, ils "se sont vus tout à la fois indiquer que les SALA existaient déjà, qu'ils n'existaient pas et ne pourraient pas exister (...) ou encore qu'ils n'existaient pas mais pourraient voir le jour à moyen terme". Une dernière définition qu'ils retiennent.

- Risque de retard stratégique -

De quoi faire frémir ? En réalité, nulle armée ne voudrait d'un robot sourd aux ordres de ses supérieurs. "Le respect de la chaîne hiérarchique constitue un principe immuable, aucun État ne pouvant se permettre de voir un système d'arme échapper à son contrôle", constate la direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées.

D'où la citation, restée célèbre, de la ministre des Armées Florence Parly l'an passé: "Terminator ne défilera pas sur les Champs-Élysées".

Mais une fois le débat posé, tout angélisme serait dangereux. Car Etats-Unis, Chine, Russie et quelques autres travaillent avec ardeur à pousser l'autonomie vers d'asymptotiques limites.

"Une véritable nouvelle course aux armements semble s'être engagée", insistent les auteurs, qui plaident pour qu'éthique et sémantique, aussi fondamentales soient-elles, ne brident pas la recherche. L'IA, "composante clef de l'autonomie, constitue bien un virage technologique que la France ne saurait manquer, au risque d'accuser le même retard stratégique et opérationnel que celui qu'elle a connu s'agissant des drones aériens".

Ils suggèrent pour autant que la France poursuive son activité diplomatique pour promouvoir un "encadrement effectif et efficace", préférable selon eux à une "interdiction préventive".

Depuis 2017, un groupe d'experts a défini, dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC), 11 principes endossés par 121 pays. Où revient constamment l'idée du maintien, en toutes circonstances, d'une forme de contrôle humain.

La campagne "Stop Killer Robots", coalition de 160 organisations présentes dans 66 pays, milite pour sa part pour en empêcher tout développement.

Mais les parlementaires jugent que les négociations multilatérales constituent "la seule voie souhaitable et réaliste" face au risque du "maintien de fait du vide juridique".

Car une forme de conclusion viendrait presque de l'exergue du rapport, attribuée à Louis Gautier, ex-Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN).

"C'est une terrible loi du genre: on ne +neutralisera+ pas plus l'emploi de l'IA dans les applications militaires que l'on a +désinventé+ la bombe atomique après Hiroshima, ni jadis les carreaux d'arbalète, pourtant interdits en 1139 par le deuxième concile du Latran. Seules les armes se dépassent entre elles".

dla/pid/it
